



HAL
open science

La productivité, l'efficacité économique et les soutiens directs aux exploitations agricoles

Vincent Chatellier

► **To cite this version:**

Vincent Chatellier. La productivité, l'efficacité économique et les soutiens directs aux exploitations agricoles. Compétitivité et environnement :le défi agricole, un rôle pour la PAC, Mar 2010, Paris, France. 4 p. hal-02813536

HAL Id: hal-02813536

<https://hal.inrae.fr/hal-02813536>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque

Compétitivité et environnement : le défi agricole, un rôle pour la PAC

Colloque organisé par l'Institut national
de la recherche agronomique
dans le cadre
du Salon international de l'agriculture

Mardi 2 mars 2010

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Salle Europe • Hall 4
Accès par la porte A, face à l'Espace Expositant
Parc des expositions de Paris • Porte de Versailles

Photos : © Inra



ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT



La productivité, l'efficacité économique et les soutiens directs aux exploitations agricoles

VINCENT CHATELLIER

• INRA-SAE2,
UR 1134 (LERECO)
Rue de la Géraudière,
44316 Nantes cedex
vincent.chatellier@nantes.inra.fr

Le nombre d'exploitations agricoles en baisse

En France, comme dans tous les autres Etats membres de l'Union européenne (UE), le nombre d'exploitations agricoles ne cesse, au fil des années, de diminuer. Cette baisse des effectifs, qui s'est opérée au rythme moyen annuel d'environ 2,5% par an au cours de la dernière décennie, est encouragée par le fait que chaque unité de main d'œuvre employée en agriculture est en mesure de produire toujours davantage de biens agricoles, en raison principalement de l'essor des nouvelles technologies (mécanisation, robotisation, etc.), de la recomposition des parcelles, de la modification des pratiques culturales (techniques culturales simplifiées), de l'amélioration du potentiel génétique des animaux et de la modernisation des infrastructures. En France, plus que dans d'autres Etats membres où la part du salariat augmente rapidement (Allemagne, Danemark, Royaume-Uni), ce déclin des effectifs est renforcé par un développement rapide des formes sociétaires, lequel intervient parallèlement à un recul du travail féminin en agriculture. Ces structures sociétaires, comme les GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) et les EARL (exploitations à responsabilité limitée), permettent aux exploitants de disposer de meilleures conditions de travail et d'accéder plus facilement à des périodes de congés ; de se spécialiser dans une activité spécifique de manière à renforcer leur connaissance pour tenter d'optimiser leur efficacité technique ; de partager les risques financiers liés aux investissements, tout en facilitant l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur grâce à une reprise, plus lente et mieux programmée, des capitaux entre les générations. La baisse du nombre d'exploitations est aussi influencée par la structure démographique de la population agricole, les règles de la Politique agricole commune (PAC), le niveau des prix des produits et des charges et les éventuelles opportunités de développement de l'offre.

Les effets de la restructuration

Au plan strictement économique, la restructuration des exploitations agricoles peut être considérée comme un facteur favorable à la compétitivité du secteur si, et seulement si, elle permet de réduire le coût de production à l'unité produite. En agriculture, cette équation est souvent vérifiée, mais elle n'est cependant pas systématique : les économies d'échelle sont naturellement limitées dans ce secteur ; la maîtrise technique d'un atelier est parfois compromise par un excès de travail ; la croissance des volumes de production peut être la résultante d'un recours à des quantités importantes d'intrants et/ou à des investissements coûteux. La restructuration des exploitations soulève, bien évidemment, d'autres questions sur les plans social (bien que la proportion des agriculteurs dans la population rurale soit décroissante), territorial (l'exigence d'un entretien de toutes les terres agricoles, y compris celles à faible potentiel agronomique) et environnemental. Sur ce dernier volet, les effets de la restructuration sont complexes à analyser en raison d'un enchevêtrement d'effets négatifs (accentuation du niveau de concentration géographique des productions animales, recomposition du paysage, etc.) et positifs (amélioration des infrastructures pour une meilleure conformité environnementale, acquisition de technologies plus précises pour l'épandage des engrais et produits de protection des cultures, etc.).

La concurrence avec les autres pays européens

Les exploitations agricoles françaises ne sont pas en compétition immédiate avec celles des autres grands pays exportateurs non membres de l'UE dans la mesure où leurs activités sont protégées, selon des intensités variables d'une production agricole à l'autre, par l'application de droits de douanes aux frontières, par le versement d'aides directes et par l'existence de normes non tarifaires. Elles sont, en revanche, en concurrence directe avec celles des autres pays partenaires européens, les industriels de l'agroalimentaire ayant, en effet, la possibilité d'acheter leur matière première agricole là où les coûts de production ...



RENCONTRES INRA
MARS 2010

- ... sont les plus bas. Cette possibilité doit cependant être pondérée en fonction de l'importance des coûts de transport, de la typicité éventuelle des produits, de l'intérêt d'une sécurité des approvisionnements à long terme ou des règles de la PAC (les quotas de production et les clés de répartition des aides directes limitent le développement de l'offre par pays).

La difficile mesure de la compétitivité

La compétitivité économique d'une exploitation se mesure souvent au travers du niveau de revenu de l'agriculteur et de la vitesse d'accumulation des fonds propres. Cette approche peut se révéler fragile dans une perspective de long terme car la pérennisation d'une exploitation dépend de plusieurs facteurs. Ainsi, certaines exploitations, moins rentables aujourd'hui que leurs concurrentes, sont pourtant en meilleure posture pour faire face à un avenir qui se caractériserait par une forte augmentation du prix de l'énergie et des intrants ou une volatilité accrue des prix. De même, un même niveau de revenu obtenu par deux exploitations concurrentes peut masquer des trajectoires d'investissements opposées, la première étant en voie de décapitalisation, tandis que la seconde se prépare, via des investissements soutenus, à relever les défis du futur. Enfin, le niveau de revenu doit être appréhendé à l'aune des prélèvements privés effectués par les agriculteurs, ces derniers n'ayant pas toujours les mêmes exigences relativement au niveau de rémunération de leur travail. La compétitivité des exploitations est donc une notion relative, évolutive et complexe à étudier. Elle l'est d'autant plus lorsque l'ambition est d'établir des comparaisons entre pays. Au-delà de la PAC, la compétitivité relative des agriculteurs européens est discutable en fonction des parités de pouvoir d'achat, des modalités de financement des investissements, des choix des pays relativement à l'application des règlements communautaires ou des règles fiscales, sociales et environnementales.

Les résultats d'une étude comparative entre sept pays

Pour mieux cerner la compétitivité économique des exploitations agricoles professionnelles françaises dans l'univers concurrentiel communautaire, une analyse comparative est présentée avec sept pays européens, à savoir l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Cette analyse, menée toutes orientations de production confondues, est basée sur les données du Réseau d'Information Comptable agricole (RICA). Elle privilégie les tendances de long terme (1990 à 2007), en excluant (faute de données disponibles à ce jour) les deux dernières années qui furent au demeurant atypiques. Si l'existence d'une très forte diversité d'exploitations justifie de conduire des travaux plus fins et plus ciblés par type de production, cette analyse agrégée apporte néanmoins des enseignements utiles. Il ressort notamment que la valeur de la production agricole (y compris les aides directes) générée par emploi agricole à temps plein est, en France, plus faible que dans les pays de l'Europe du nord (sauf l'Irlande), mais supérieure à celle des pays du sud. De plus, les gains de productivité du travail ont été, en France, plus modestes que ceux de nos concurrents du nord. La valeur de la production agricole rapportée à l'hectare est légèrement décroissante, ou au mieux stable, dans les différents pays étudiés. Les exploitations agricoles françaises bénéficient d'une efficacité économique globalement plus favorable que dans les pays du Nord, où l'autonomie des systèmes productifs est atténuée par une pression foncière plus forte. Sur longue période, le ratio « consommations intermédiaires / production agricole » est constant aux alentours de 50 %, alors qu'il est compris entre 55 % et 60 % dans les pays du nord et entre 35 % et 40 % dans ceux du sud. Le poids des charges en engrais dans la valeur de production agricole diminue dans tous les pays étudiés, mais ce recul est modeste comparativement à la baisse des quantités de fertilisants utilisées à l'hectare. Les charges en produits phytosanitaires, qui ont peu varié sur la période étudiée en proportion de la production agricole, sont plus élevées en France que dans les autres pays, en raison surtout d'une plus grande spécialisation en grandes cultures. Les exploitations agricoles françaises sont tout aussi dépendantes des aides directes (elles représentent l'équivalent de 21% du chiffre d'affaires sur la période ...

- 2002-2007) que leurs homologues allemandes ou britanniques. Cette dépendance est supérieure à celle des unités néerlandaises (du fait de leur forte spécialisation en horticulture et production porcine) et inférieure à celle des unités irlandaises (où les élevages de bovins prédominent). En France, le poids des dotations aux amortissements dans la valeur de la production est assez stable sur longue période (15 %), alors qu'il a baissé récemment dans les principaux concurrents du nord, notamment en Allemagne (12 %). Les conditions du financement de l'agriculture (les taux d'intérêts des emprunts sont favorables en France) et la politique fiscale interfèrent, bien entendu, sur ces dynamiques d'investissement. Le revenu des agriculteurs français, qui est inférieur à celui des unités plus productives des Pays-Bas et du Royaume-Uni, demeure assez comparable à celui des unités allemandes, ces dernières s'inscrivant cependant dans une dynamique récente plus favorable.

La compétitivité des exploitations restera le fruit d'un équilibre subtil entre productivité du travail, efficacité économique et stratégies d'investissement. Cet équilibre est cependant susceptible d'évoluer prochainement en fonction de l'évolution des forces de pression exercées sur l'agriculture au travers de la raréfaction des ressources et de la position des consommateurs (consentement à payer), des citoyens (exigences environnementales) et des contribuables (budget de la PAC).